



HAL
open science

Migrants et migrations à l'époque contemporaine : réflexions conclusives au congrès

Laure Teulières

► **To cite this version:**

Laure Teulières. Migrants et migrations à l'époque contemporaine : réflexions conclusives au congrès. Migrants et migrations dans le Midi, des origines à nos jours, Société Montalbanaise d'Etude et de Recherche sur le Protestantisme, 2022. hal-03931080

HAL Id: hal-03931080

<https://univ-tlse2.hal.science/hal-03931080v1>

Submitted on 9 Jan 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Migrants et migrations à l'époque contemporaine : réflexions conclusives au congrès

Laure Teulières
maîtresse de conférences en histoire contemporaine
Université Toulouse Jean Jaurès, laboratoire FRAMESPA (UMR CNRS 5136)

Invitée à la session de clôture du 64^e congrès de la Fédération historique d'Occitanie afin de proposer quelques pistes de réflexion quant au fait migratoire à l'époque contemporaine, j'ai souhaité y répondre non pas *in abstracto* mais en ressaisissant l'ensemble des communications présentées à ce sujet. Il s'agit donc de revenir de façon synthétique sur le contenu du congrès, afin d'en souligner les perspectives générales et les points saillants, tout en soulevant peut-être certains aspects laissés de côté ou trop peu entrevus.

Cela n'a rien de surprenant, la première question posée par les échanges touche à la conception même de l'objet : qu'est-ce finalement qu'une migration ? L'historiographie a été initialement dominée par des perspectives nationalo-centrées focalisées sur les phénomènes soit d'émigration soit d'immigration, conçus d'ailleurs de façon plutôt univoques et linéaires. Certes, l'étude des migrations internes faisait contrepoint, comme le montre à nouveau les cas exposés pour le XIX^e siècle. Désormais les migrations sont saisies de façon beaucoup plus connectée et selon une typologie très ouverte, ce dont témoigne d'ailleurs la diversité des communications : expatriation définitive, aller-retour ou « noria » migratoire, réémigration ou pluri-migration, retour parfois d'ailleurs tardif (à l'occasion de la retraite... ou des funérailles), migration cyclique (*giro* de métiers, colportage), nomadisme ou semi-nomadisme... et finalement des phénomènes de mobilité et de circulation qui sans être à proprement parler des migrations peuvent gagner à être étudiés dans un même continuum analytique, à l'exemple ici des voyages de rapatriés en direction de la Tunisie quittée/retrouvée, à la fois circulation touristique et legs migratoire. L'autre partage qui peut tendre à s'estomper quand on regarde le détail des itinéraires porte sur les migrations spontanées versus les déplacements forcés. Car sans nier bien sûr totalement cette distinction d'évidence, il s'agit néanmoins de comprendre de façon plus nuancée la marge d'intentionnalité et le pouvoir d'agir d'individus toujours pris dans le jeu d'effets *push/pull* plus ou moins impérieux. Bien des travaux ont montré que les migrants « volontaires » sont aussi déterminés dans leurs motivations et leurs stratégies par des contraintes de toutes natures, et que les migrants « forcés » déploient tout ce qui peut leur rester d'autonomie et de marge de choix dans leur tribulations d'exil.

Le congrès inscrit ainsi ses travaux dans un cadre où la saisie de ces phénomènes, suscitant un intérêt croissant, a gagné en épaisseur, en complexité. A l'étude des départs, des causes mettant en mouvement, et à celle des arrivées, des installations ou des mécanismes d'insertion dans une société nouvelle, s'ajoute un intérêt pour les passages comme pour les espaces et les situations de transit, trop longtemps négligés ou inaperçus. Cette multiplicité d'approches se déploie d'ailleurs dans l'imbrication la plus large d'échelles : micro-mobilités locales, inter-régionales, internationales à plus au moins grande distance – ici du franchissement frontalier des Pyrénées, à la traversée de la Méditerranée ou au voyage transatlantique – et dans leur dimension transnationale. Il s'agit en somme de ne plus faire des migrations, des circulations, un champ thématique en soi, mais plutôt une manière d'irriguer et de réinterroger l'histoire tout entière. En vis à vis, la démarche doit permettre d'intégrer la dimension migratoire et les questionnements associés dans des domaines d'étude et des champs historiographiques où ils sont encore peu présents.

Dans ce cadrage de l'objet, il faut d'ailleurs souligner que la migration n'est pas seulement relative au déplacement, mais tout autant constituée par un rapport d'altérité. Le migrant se confronte à la distance, à l'inconnu, au différent ; il devient « autre » par les représentations et les réactions qu'il suscite, ce qu'est venu rappeler le cas emblématique du *Gavatch*, supposé descendu de hautes terres vers les plaines du proche Languedoc, mais surtout figure de rusticité voire d'archaïsme. La plupart des cas abordés le souligne d'une façon ou d'une autre, à l'exemple de la désignation triviale du CARI en Lot-et-Garonne comme le « camp des Chinois » alors qu'il s'agit d'un centre pour rapatriés d'Indochine. Cette altérité n'est pas un simple fait d'opinion ni seulement le produit de distances culturelles, elle est également conditionnée par les conséquences de catégorisations qui désignent et délimitent les différentes populations et donc largement construite par les dispositifs mis en œuvre par la puissance publique et les pratiques de ses instances (administrations, forces de l'ordre...). Pour la période contemporaine, le fait national a indéniablement structuré le fait migratoire, imposant progressivement ses effets de frontières et la définition majeure du migrant (immigré) comme étranger (non national) d'un point de vue juridique. La migration induit donc un rapport à l'État qui l'encadre et la conditionne, appuyé par un faisceau de dispositifs de contrôle, de recensement et de gestion, et c'est cela qui en laisse l'essentiel des traces en archives. Ont ainsi pu être mentionnés les passeports pour l'intérieur ou le livret ouvrier au XIX^e siècle, la carte d'identité pour étrangers de 1917, les autres documents relatifs à la nationalité, à la notion d'apatride, au statut de réfugié (de son émergence avec la Révolution puis la Monarchie de Juillet, à sa fixation encore très limitative sous l'égide de la SDN au début des années 1920, puis par la convention de Genève de 1951), à la situation de « ressortissant de puissance ennemie », ainsi qu'aux désignations et statuts spécifiques résultant du fait colonial (indigène, travailleur indochinois, Français musulman d'Algérie, harki, rapatrié...) dont on sait combien ils ont créé des identifications – et des distanciations – durables.

Pris dans son ensemble, le bouquet des contributions au congrès offre moins un panorama ordonné sur ces « migrants et migrations dans le Midi » à l'époque contemporaine que des focus spécifiques. Ceux-ci rendent autant compte des flux et des parcours concernés qu'ils dévoilent les périodes ou l'angle privilégiés pour les aborder. Plusieurs, on l'a dit, traitent des mobilités internes anciennes. Parmi les flux d'immigration majeurs, l'implantation des Italiens dans les campagnes du bassin de la Garonne à partir des années 1920, alors que les Polonais, les Portugais ou l'immigration algérienne de travail n'ont par exemple pas été traités, ni non plus aucune des populations immigrées diversifiées de la fin du XX^e siècle et depuis : migrants d'Afrique sub-saharienne, réfugiés du Sud-Est asiatique, puis d'origine très variées à partir des années 1980, nouveaux flux d'Européens désormais « communautaires » puisque ressortissants d'un des pays de l'Union européenne... La présence des Espagnols, évidemment massive et continue depuis le XIX^e siècle, n'a été abordée que dans le cas des exilés de la *Retirada* à travers tableau monographique du camp d'internement de Septfonds en Tarn-et-Garonne.

Il est d'ailleurs à relever que bon nombre des études présentées approchent la question migratoire en lien à la guerre ou sous l'angle du régime de coercition ou des déplacements forcés qui en résultent, que ce soit lors de la Première ou de la Seconde Guerre mondiale, ou encore en contexte colonial ou de décolonisation. Ce dernier point est à mettre en lien avec l'intérêt historiographique accru pour les migrations coloniales et postcoloniales, jusqu'à leurs séquelles ou leurs héritages, et l'articulation désormais étroite de ces deux domaines d'investigation. Ici, c'est entrevues à travers des migrations issues d'Indochine et surtout du Maghreb, dont des éclairages complémentaires ont été donnés sur les cas marocain, algérien et tunisien. Malgré cette prédilection pour les épisodes traumatiques du XX^e siècle, les temporalités balayées ont pu gagner à se croiser. Parmi ces connexions instructives que permet un congrès, on aura vu le facteur colonial jouer dans la durée et dans les deux sens. A la façon, par exemple, dont il induit dès la Belle époque des départs vers l'Algérie dans un effet attracteur pour des méridionaux victimes de la crise agricole, du phylloxera ou du déclin de l'artisanat textile. Autre façon de le souligner, en considérant que saisir l'immigration marocaine post-indépendance exige de mobiliser une profondeur historique suffisante pour en démultiplier l'analyse et retrouver un emboîtement de migrations, d'abord sur le territoire du protectorat et de ses marges, sous le coup notamment d'un intense exode rural et via la formation sur place de bidonvilles, comme autant d'étapes antérieures à la venue en France. Sans parler bien sûr de la migration des rapatriés, si marquante pour le Midi, dont l'histoire a été rappelée dans ses grandes lignes. Parmi les constats conclusifs, on peut aussi relever que si aucune communication n'a

restitué de figure individuelle de migrante, les femmes n'ont pas été absentes des analyses : migration familiale des paysans italiens du bassin de la Garonne, rôle des mères dans la résilience de la communauté franco-asiatique constituée par le CAFI...

Finalement, cette sélection d'éclairages sur les « migrants et migrations *dans* le Midi » en dessinent forcément une géographie particulière, même si résultant d'une collection limitée. Ce Midi est bien sûr celui d'une Occitanie réunissant Midi-Pyrénées et Languedoc, mais aussi d'un Sud-Ouest englobant donc l'Aquitaine. L'essentiel des contributions ne l'ont pas abordé comme entité géographique, ni dans sa structure territoriale et ses polarités spatiales, ni en considérant ses sous-« pays » diversifiés. Elles ont surtout porté sur de petits secteurs circonscrits par des sources institutionnelles (le canton de Chalabre, une commune en vallée d'Aspe, le département de Haute-Garonne...), ou également à travers des lieux (camps de Septfonds, CAFI de Sainte-Livrade, Maison refuge des éclaireurs israélites à Moissac... voire un lieu d'un autre genre comme la revue *Horizons maghrébins* créée en 1984) et l'histoire des dynamiques et des vécus migratoires qu'ils polarisent. L'absence d'un traitement articulant les réseaux, les circulations, l'arrachement ou l'implantation des migrants à une approche géographique du territoire méridional – y compris à l'échelle fine de ses terroirs (plaines, coteaux, piémont...), de sa structure urbaine (agglomérations, villes moyennes et petites selon leur typologie fonctionnelle...) ou rurale (bourgades, villages, bordes...), de ses sites industriels – est une indication à méditer. De façon générale, et pour ce qui concerne l'immigration, l'historiographie a essentiellement développé une approche de type national, considérant le phénomène en France dans son ensemble, tout en voyant se réaliser nombre de monographies locales et d'études de cas particulières. L'échelon régional, nécessaire pourtant pour faire apparaître certaines spécificités aussi bien que des pistes d'interprétation inédites, est resté longtemps et sauf exception un angle mort – jusqu'à notamment qu'une collection de travaux s'y attellent impulsés par un marché d'études lancé en 2005-2007 par l'Agence nationale pour la cohésion sociale (ACSE) et la Cité nationale de l'immigration (CNHI), futur Musée national du palais de la Porte dorée à Paris. Cela ne veut bien sûr pas dire que les contributeurs au congrès n'auraient eu aucun souci de ces enjeux. C'est bien à travers une histoire territorialisée, où le sud de la France joue un rôle clef, que les rapatriements ont en effet été analysés ; d'une autre manière, des considérations de ce type affleurent quand il ressort que les mobilités des habitants du territoire de Chalabre s'inscrivent avant tout dans l'espace linguistique romano-catalan et vers la Catalogne. Il n'en est pas moins évident que le congrès n'aura pas contribué, dans ses résultats d'ensemble, à une histoire des migrations à l'aune du territoire méridional en tant que tel.

Alors comment le congrès se sera-t-il saisi de ces questions ? Mesurer des flux, localiser des passages et des ancrages, tracer des réseaux, faire émerger des structures encadrantes, d'accompagnement ou des intermédiaires, cerner des parcours familiaux, et retrouver bien sûr des individus... l'enquête historique en matière migratoire est par nature multiforme. Mais à chaque forme d'enquête correspond un certain type de sources, ou tout au moins un corpus qui détermine ses conditions et possibilités de réalisation. On peut mentionner, ici, quelques illustrations de ce fait. D'abord l'exploration d'un « gisement cohérent », un corpus documentaire unitaire, tels les passeports pour l'intérieur conservés dans le village béarnais de Lurbe-Saint-Sauveur pour la période 1843-1859. Tout différemment, le choix revendiqué de tenter d'objectiver toutes les formes de mobilités par une approche quantitative multipliant les types de documents mobilisés (registres d'état civil, données préfectorales, etc.) comme dans l'étude d'un « territoire laboratoire » (un canton audois). Pour beaucoup de sujets, les archives préfectorales apparaissent sans surprise comme éléments de choix, notamment quant au traitement des étrangers durant les deux guerres mondiales. L'approche micro-historique a été assez représentée. En mobilisant les témoignages d'acteurs – y compris pour s'interroger sur les caractéristiques de ceux qui ont pu prendre la parole au nom d'un groupe, comme dans le cas des dits « travailleurs indochinois » de la Seconde Guerre mondiale où ceux qui en témoigneront sont surtout des lettrés issus de la bourgeoisie vietnamienne. En partant aussi d'une expérience personnelle livrée sur un mode égo-historique, que cela prenne une forme distancée ou comme une analyse assumée de l'intérieur, notamment pour ce qui concerne le fondateur d'*Horizons maghrébins* après plus de trois décennies d'observation-participante de ces réalités migratoires, culturelles et identitaires. Enfin, en évoquant la question fascinante des traces, leur nature, leur opacité, l'aléatoire de leur conservation et les moyens de les faire apparaître – ainsi qu'il a été question à propos de la figure de l'antinazi Heinrich König et de ses successives stations d'exil, appréhendées grâce à un recueil

visuel d'évocations photographiques passé/présent. En fin de compte, et c'est aussi ce qu'auront rappelé les débats, toujours les mêmes interrogations sur ce que dit la source, ce qu'elle délivre et ce qu'elle laisse hors-champs ; le type de récit qu'elle rend possible et ce qui reste, à l'inverse, invisible et indicible...

Au delà de ces variations méthodologiques, un des traits les plus convergents aura été le souci de cerner la réalité au plus près de la personne migrante elle-même et quelle qu'elle soit : parcours, statut, conditions, vécu, expression... Beaucoup de communications ont donné à voir une histoire douloureuse – à travers les tribulations d'exilés, d'internés, de rapatriés, de travailleurs encadrés et bien sûr plus généralement de familles désunies et d'individus déracinés. Tout en restituant, autant que possible, les relations contrastées avec les populations rencontrées : des aspects sombres bien sûr – stigmatisation, discrimination, persécutions – mais aussi les proximités du quotidien et quelques émouvantes manifestations de solidarité. Sans perdre en distance analytique, ni renoncer à la visée interprétative de la discipline, l'histoire, le récit historien laisse ainsi volontiers pointer l'émotion, ce qui n'aurait probablement pas été le cas de la sorte plus anciennement. Enfin, les mémoires et les héritages ont également été parmi les questionnements récurrents. Cela rejoint bien sûr une évolution historiographique déjà bien installée, et un contexte social et culturel qui voit s'exprimer cette dimension et surtout cette demande là. Outre l'enjeu du passage des générations, des migrants à leurs descendants, bien souligné par plusieurs communications, les échanges auront donné un large aperçu de l'emboîtement mémoriel à prendre en considération : mémoire intime forclosée par l'oubli public et l'effacement matériel dans le cas des Indochinois ; conflictualité toujours vive de mémoires antagonistes héritées de la décolonisation algérienne, en concurrence pour occuper l'espace public ; reconnaissance tardive de l'apport de l'exil républicain espagnol pour l'inscrire dans le patrimoine immatériel régional ; récupération de souvenirs au-delà du déracinement à travers le pèlerinage aux sources de rapatriés de Tunisie... Au total, les séances sur l'époque contemporaine auront laissé l'impression dominante de vouloir avant tout saisir l'humain et de faire histoire en capturant un peu de ces migrants et migrantes en mouvement.